

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Ce contrat d'objectifs s'inscrit dans la continuité du projet d'établissement. Il prend en compte les ambitions du projet académique et les objectifs du projet éducatif du conseil départemental avec une recherche de cohérence et de complémentarité au service d'une meilleure réussite de l'élève et de la construction d'un parcours d'orientation.

Etablissement : COLLEGE JEAN ZAY DE BIGANOS

Réseau : ZAP ARCACHON

I / ETAT DES LIEUX – DIAGNOSTIC

Situation au regard des priorités académiques et des objectifs du projet éducatif du conseil départemental :

Le rapport d'évaluation établit qu'il n'y a pas de problématique majeure dans l'établissement et que les écarts à la norme et aux attendus sont faibles et acceptables, positionnement confirmé par les indicateurs de valeur ajoutée publiés le 16/01/23. Sur les 4 indicateurs retenus le collège se positionne au-delà des attendus et des valeurs de référence (Note moyenne à l'écrit : +0.6 ; taux de réussite au brevet : +1)

Points forts :

- Un établissement à échelle humaine permettant un accompagnement personnalisé et un suivi individualisé des élèves
- Une situation géographique favorable
- Une stabilité des équipes enseignantes
- Des personnels mobilisés sur les dispositifs d'accompagnement vers la réussite
- Une dynamique de projets relancée
- Une équipe médico-psycho-sociale complète
- Un climat scolaire serein et propice aux apprentissages
- Des scores aux évaluations nationales de 6^{ème} supérieurs à ceux du département
- Une offre culturelle et sportive accessible
- Un partenariat local bien développé (culturel, sportif, économique et social)

Points faibles :

- Une orientation en 2de GT en deçà des attendus
- Des résultats au DNB à améliorer
- Une rénovation et une modernisation de l'établissement à prévoir (cf : nombre de cabines de toilettes au regard des effectifs et du référentiel départemental)
- Des effectifs par division supérieurs aux moyennes de référence

- Un environnement industriel bruyant et odorant
- Une liaison collège lycée à développer

II / OBJECTIFS – INDICATEURS – PROGRAMME D' ACTIONS

Réduire les écarts de performance entre les territoires pour renforcer l'égalité des chances

Objectif : Mieux prendre en compte la difficulté scolaire pour garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves.

Référence : fiches 1, 2 et 6 du projet académique

Indicateur(s) retenu(s)

	2021 (N-1)	2023	2024	2025	2026
	Indicateur	Cible	Cible	Cible	Cible
Nombre moyen de points au socle commun	293	Moyenne académique	Au-dessus Moyenne académique	Au-dessus Moyenne académique	Au-dessus Moyenne académique
Taux de réussite au DNB	77%	Moyenne académique	Au-dessus Moyenne académique	Au-dessus Moyenne académique	Au-dessus Moyenne académique
Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées	en 2020 : 10.7	10	8	7	5

Programme d'actions

- S'appuyer sur les continuités école-collège et collège-lycée pour que les activités pédagogiques complémentaires (APC) du

1er degré et celles du 2nd degré (Devoirs faits, accompagnement personnalisé) favorisent plus efficacement l'acquisition par tous les élèves des apprentissages fondamentaux :

- Investir les séances d'accompagnement personnalisé pour apporter une réponse aux besoins identifiés des élèves.
- Renforcer le dispositif « Devoirs faits » en engageant une réflexion collective sur le fonctionnement et les modalités de sa mise en œuvre afin d'accompagner l'élève dans l'organisation du travail personnel et la réalisation des tâches données dans la continuité de l'AP

- Faire vivre les instances inter degré (CEC, conseil de cycle 3)

- Promouvoir la pratique de la lecture

- Améliorer l'atteinte du niveau de maîtrise du socle 4C pour tous

Moyens mobilisés

- En organisant des visites croisées avec les enseignants du premier degré

- En constituant des groupes de besoins pour les séances d'AP

- En élaborant une « fiche portrait » synthétique avec points forts et points faibles des élèves « à besoin » et des aménagements pédagogiques pour un partage d'informations entre intervenants plus efficient

- En (re)mobilisant les élèves sur le 1/4 d'heure lecture en le faisant évoluer

- En développant le tutorat et la coopération entre élèves (travaux de groupes, club réussite...).

Accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du XXI^e siècle**Objectif** : Favoriser l'engagement des élèves dans des projets citoyens, sportifs, d'éducation artistique et culturelle et de développement durable**Référence** : fiches 4 et 5 du projet académique**Indicateur(s) retenu(s)**

	2021 (N-1)	2023	2024	2025	2026
	Indicateur	Cible	Cible	Cible	Cible
Nombre de projets recensés dans Adage	9	12	15	18	20
% d'élèves inscrits à un séjour culturel ou sportif	6	10	20	25	30
% de licenciés à l'Association Sportive	18	20	22	24	25

Programme d'actions

- Investir la démocratie scolaire et valoriser le rôle des élus collégiens

-Inscrire le collège dans une démarche de développement durable et obtenir le label E3D

- Promouvoir des comportements responsables et solidaires autour du parcours citoyen et des valeurs de la République

- Encourager les élèves à s'impliquer dans l'amélioration du climat scolaire

Moyens mobilisés

-En faisant vivre les instances CVC, CDJ, CA et en développant les actions du CESC

-En développant des projets collaboratifs concrets autour des thématiques EDD

-En formant les personnels

-En inscrivant la devise républicaine au fronton de l'établissement (EPI « devise républicaine »)

-En participant à des actions concrètes : Cross solidaire, collecte alimentaire, savoir nager, apprendre à porter secours...

-En formant les élèves ambassadeurs contre le harcèlement

-En mettant en œuvre le volet 2 du dispositif phare

-En développant les actions de sensibilisation et de prévention : spectacle Adulthood ; projets portés par les éco-délégués

-En diversifiant les propositions d'études au regard des besoins des élèves : studieuse,

sportive, ludique

-Sensibiliser les élèves aux questions financières et budgétaires.

-En utilisant le passeport « EDUCFI ».

-Abonder et structurer le PEAC en s'appuyant sur le référent « culture »

-En organisant des mobilités européennes (Allemagne, Espagne, Angleterre), un stage sportif (ski)

-En mobilisant le fonds social

-En développant les partenariats locaux (Parc Naturel Marin, médiathèque...)

-En mobilisant le Pass Culture

-En dynamisant l'Association Sportive

-En mobilisant les assistants d'éducation (études à thème, fresque murale,...)

-En proposant de l'accompagnement éducatif : théâtre, chorale, club scratch, club d'anglais...

Renforcer la qualité de vie au travail des personnels et les pratiques de collaboration

Objectif :

Instaurer un dispositif d'amélioration continue de la qualité de vie au travail des personnels

Référence : fiches 8, 9 et 10 du projet académique

Indicateur(s) retenu(s)

	2021 (N-1)	2023	2024	2025	2026
	Indicateur	Cible	Cible	Cible	Cible
Nombre de projets de coopération / co-éducation avec les parents d'élèves	3	5	+1	+1	+1
Nombre d'EPI	17	17	17	17	17
Mise en œuvre du projet de vie scolaire (étapes)	Bilan évaluateurs externes	Réorganiser les études	+ Participer au dispositif « devoirs faits » et e-devoirs faits	+ Animer des ateliers éducatifs, sportifs, culturels	+ S'engager dans un projet jeunesse proposé par le département

Programme d'actions

-Suivre les indicateurs du climat scolaire et de la QVT par une enquête annuelle

- Renforcer la coéducation parents – communauté scolaire

- Renforcer le travail d'équipe et les démarches de formation entre pairs (LAAC...)

Moyens mobilisés

- Portes ouvertes du collège

- Moments de convivialité

- Rencontres parents- professeurs par niveau.

- Cérémonie de remise de diplômes.

- Projets collaboratifs (EPI...)

- Ecoute des idées et propositions de chacun

- Formations aux techniques pédagogiques innovantes (neurosciences, science du langage, développement des compétences psycho-sociales, gestion de projet...).

- Développer les moments de convivialité autour des temps forts de l'année

- Concevoir un livret et/ou un module d'accueil des nouveaux personnels

- Établir un véritable projet de vie scolaire valorisant les compétences et les missions des AED

- Réunir la commission hygiène et sécurité, le CVC

- Entretenir des relations partenariales de qualité avec la collectivité de rattachement pour une meilleure prise en compte des besoins des personnels ATTEE

- Proposer des études à thème, alternatives à la « permanence ».

- Animer des ateliers artistiques, culturels, scientifiques, sportifs

- Être attentif aux effectifs d'élèves affectés en étude à l'année dans l'élaboration des EDT

- Valoriser les projets et les personnels de vie scolaire.

- Suivre les relevés thermiques

- Réfléchir sur la mixité des toilettes

- Réfléchir à la gestion des consommables

- Faciliter le travail des agents (chaises, volets...).

-Rendre visible le travail des agents pour une plus grande considération des élèves

LA PEDAGOGIE AU CŒUR DE LA REUSSITE DES ELEVES

Parcours de l'élève dans sa réussite et son devenir							
OBJECTIF : Accompagner l'ambition scolaire de nos élèves			Référence : fiches 2, 3, 6 et 7 du projet académique				
Indicateur(s) retenu(s)			2021 (N-1)	2023	2024	2025	2026
			Indicateur	Cible	Cible	Cible	Cible
A) Taux de validation du socle	fin cycle 3						
	fin cycle 4		293	300	305	310	315
B) Taux d'accès de la 6 ^{ème} vers la 3 ^{ème}			96				
C) Taux de passage de 3 ^{ème} en 2 ^{ème}	2 ^{nde} GT	CSP Cadres supérieurs et enseignants	92.6	92.6	92.6	92.6	92.6
		CSP Ouvriers et inactifs	30.2	35	40	45	50
	2 ^{nde} PRO	CSP Cadres supérieurs et enseignants	3.7	4	4	4	4
		CSP Ouvriers et inactifs	32.6	30	28	26	25
D) Devenir des élèves en fin de 2 ^{nde}	1 ^{ère} Générale	CSP Cadres supérieurs et enseignants	19.8				20
		CSP Ouvriers et inactifs	4				20
	1 ^{ère} Technologique	CSP Cadres supérieurs et enseignants	6.6				15
		CSP Ouvriers et inactifs	14.5				15
	Autres	CSP Cadres supérieurs et enseignants	4				4
		CSP Ouvriers et inactifs	4				4
E) Indicateurs propres aux dispositifs d'inclusion (à préciser par les établissements)		Taux de réussite au CFG	100				100

Programme d'actions	Moyens mobilisés
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et accentuer la liaison écoles collège - Développer la liaison collège-lycée - Assurer une orientation active des élèves par la construction du parcours Avenir sur l'intégralité du cycle 4 	<ul style="list-style-type: none"> - En mobilisant 2 enseignants référents (cycles 3 et 4) accompagnés par une IMP - En réunissant un GPDS inter-degrés - En organisant une journée d'intégration des CM2 en 6ème - En garantissant le continuum CM2-6^{ème} par la mise en œuvre des PPRE passerelle - En développant le travail collaboratif en commissions ZAP dédiées (écoles-collège/collèges-lycées/LAAC...) - En accueillant d'anciens élèves pour présenter leur lycée collégiens de 3ème

- | | |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none">-En invitant un intervenant (chef d'établissement, DDFPT, PSY-EN...) à présenter les enseignements de spécialité aux familles et aux équipes-En formant les professeurs à la réforme du LGT et de la TVP (formation ZAP)-En développant les liens avec le monde économique et professionnel (Trophées Passnord, visites d'entreprises, participation des professionnels aux jurys d'oral du DNB...) |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

DUREE - MODALITES D'EVALUATION

Ce contrat est pluriannuel. Il est échu au 30 juin 2026.

L'autorité académique et l'établissement sont signataires du présent contrat, dans le respect de leurs prérogatives et compétences, au service de l'établissement.

Fait à, le

La directrice académique,

Le chef / la cheffe d'établissement,